

Délibération

Conseil de Surveillance

25 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE VINGT CINQ DU MOIS DE JUIN A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr J. François BEC
- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur Samy GACEM
- . Madame Gladys GIRARD
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Madame le Dr Colette PEYRARD
- . Madame Corinne RAOUSSET

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, président CME
- . Madame Anne-Maëlle, CANTINAT, ARS Directrice adjointe de la délégation départementale de l'Isère

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . Madame VIGNÉ, Directrice des Centres Hospitaliers de Vienne, Beaurepaire, Condrieu et du Pilat Rhodanien,
- . M. Jean-Christian MONTMETERME, Directeur des Systèmes d'Information du Territoire
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion
- . M. Yann PAPE, Directeur des projets et des affaires générales
- . Mme Claire JACQUIN, Directrice des ressources humaines non médicales et de la communication
- . M. Vincent LETHI, Directeur des ressources matérielles
- . Madame Vanessa MORISOT, Assistante de direction, Secrétaire de séance

INVITÉS :

- . Mme. GORBYLEVA, Assistante au Commissaire aux comptes

ABSENTS EXCUSÉS :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN
- . Madame Carine ANGOT, Représentant de la CPAM
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur Général des Soins
- . M. Bruno DOLOMIE, Directeur des Projets Immobiliers
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur de l'offre médico-sociale et du parcours personnes âgées

Conseil de Surveillance du 25 juin 2025
Délibération n° 9/2025

POLITIQUE LOGEMENTS CH VIENNE

Le Conseil de Surveillance,

Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-1 et suivants,

Vu la présentation des documents en séance du 25/06/2025 et la nécessité de renforcer les procédures en matière de gestion des logements, d'améliorer les conditions de logement existantes, de développer l'attractivité et le parc de logements et favoriser la rotation,

Et après délibération, approuve la mise en place de la politique logement au sein du CH de Vienne ainsi qu'il suit :

- Mise en place d'une procédure de gestion des logements
- Renforcement de la sécurisation des biens mis à disposition avec plusieurs dispositifs :
 - L'instauration d'un dépôt de garantie (2 mois de loyer ou 150€) afin de couvrir les dégradations éventuelles, à fixer selon le type de logement et la durée de mise à disposition.
 - Mise à jour des contrats de location afin de préciser certaines règles liées au respect de l'usage des logements
 - Mise en place d'un règlement intérieur comprenant les règles de vie en communauté, les modalités de déclaration des dégradations ou incidents, les règles de casse, les délais de prévenance pour les départs (préavis à respecter), le rappel des obligations des occupants (respect des lieux, interdiction de sous-location, etc.).
 - Mise en place d'une « rotation » des logements avec une limitation de durée d'occupation du logement à 2 ans maximum, selon profil et éventuelle priorisation selon le statut du professionnel.
- Maintien de la politique tarifaire de 2023
- Ajout d'une phrase au contrat avec la possibilité de réviser le montant du loyer annuellement

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER